



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École De Bourgogne
Mercredi 16 octobre 2024 – 18 h 30
Salon du personnel (entrée porte 3 - SDG)

Ordre du jour

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 18 juin 2024
4. Parole au public
5. Composition et fonctionnement du Conseil d'établissement
 - 5.1. Nomination d'un président ou d'une présidente
 - 5.2. Nomination d'un vice-président ou d'une vice-présidente
 - 5.3. Nomination d'un ou d'une secrétaire
 - 5.4. Désignation du représentant de la communauté (s'il y a lieu)
 - 5.5. Désignation d'un substitut au comité de parents CSSP
 - 5.6. Déclaration d'intérêt des membres et formulaires à compléter
 - 5.6.1. Dénonciation d'intérêt
 - 5.6.2. Liste des membres
 - 5.6.3. Confidentialité

Points de consultation et décision

6. Calendrier des rencontres
 - 6.1. Proposition :
 - Mercredi 11 décembre 2024
 - Mercredi 12 février 2025
 - Jeudi 24 avril 2025
 - Mercredi 28 mai 2025 (optionnel)
 - Mercredi 11 juin 2025
7. Adoption des règles de régie interne 2024-2025 du CÉ
8. Activités éducatives complémentaires
 - 8.1. Sorties scolaires en milieu culturel et école inspirante
 - 8.2. Sorties sur temps de classe à proximité de l'école
9. Dérogation à la politique alimentaire pour les journées spéciales
10. Campagne de financement
 - 10.1. Colle à moi
11. Fonds à destination spéciale
12. Régie interne SDG 2024-2025



Appartenance - Respect - Collaboration

Points de discussion et d'information

13. Budget de fonctionnement du CÉ
14. Formation obligatoire des membres
 - 14.1. Capsules et fiches
15. Parole aux enseignants
16. Parole à la représentante du service de garde
17. Parole au représentant du comité de parents
18. Parole au représentant de l'OPP
19. Levée de la séance – Prochaine rencontre en décembre

Nathalie Neveu
Directrice